



Commune de NANGIS

CONSEIL MUNICIPAL du 27 Mai 2021 NOTE DE SYNTHÈSE

FINANCES

Point n° 1 : Approbation du Compte de Gestion 2020 du Budget Communal Compte de Gestion Budget de la COMMUNE

Le Compte de Gestion 2020 du Budget de la COMMUNE se présente comme suit :

- Section de fonctionnement

- **LES RECETTES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes de fonctionnement s'élèvent à 14 212 085.26€

- **LES DEPENSES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 13 158 166.69€

- Section d'investissement

- **LES RECETTES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes d'investissement s'élèvent à 1 891 534.16€

- **LES DEPENSES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses d'investissement s'élèvent à 1 509 696.13€

Soit :

Un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 1 990 044.37€

Et

Un résultat déficitaire en section d'investissement de 921 619.43€

Le Compte de Gestion 2020 du budget de la COMMUNE présente bien un résultat identique à celui du Compte Administratif détaillé comme ci-dessous.

A noter, le Compte de Gestion du budget Communal n'a été délivré par la DGFIP (direction générales des finances publiques) que le 19 mai 2021.

En effet, une liste conséquente d'anomalies a été relevée par les services d'état, nécessitant des corrections urgentes sur l'exercice 2021 et notamment l'apurement du chapitre 23, encore utilisé au détriment du chapitre 21, qui permet une intégration immédiate des immobilisations et une entrée dans l'actif, mais nous avons déjà évoqué cette anomalie en conseil municipal.

Mail reçu le 19 mai :

valerie.grolleau <valerie.grolleau@dgfip.finances.gouv.fr> 19 mai 2021 à 18:57

À : finances Nangis <service.financier@mairie-nangis.fr>, Catherine Lagree <catherine.lagree@mairie-nangis.fr>, hennetier <matthieu.hennetier@mairie-nangis.fr>

Bonjour,

Le service QDC a visé le(s) CDG 2020 suivant(s) :

- BC20000 NANGIS

10.01Contrôle de l'apurement des immobilisations en cours (2312 ; 2313;2315;2318)

La comptable indique que les comptes 23 sont en cours de régularisation : les travaux de recensement et regroupement ont commencé.

10.02Contrôle de l'apurement de certaines immobilisations incorporelles (cpte 2031) non intégrées au chapitre 21.

Selon les informations de l'ordonnateur, veiller à procéder à l'amortissement ou à l'intégration au compte 23/21 sur 2021

Ces budgets sont soumis à validation électronique dans CDG-D.

Cordialement.

Point n° 2 : Vote du Compte Administratif 2020 du Budget Communal

Compte Administratif 2020 du Budget de la COMMUNE

Le Compte Administratif 2020 du Budget de la COMMUNE se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement N-1 **1 786 706.11€**

Part affectée à l'investissement en 2020 **850 580.91€**

Résultat de fonctionnement exercice 2020 **1 053 918.57€**

Résultat de fonctionnement de clôture de l'exercice 2020 **1 990 044.37€**

- **LES RECETTES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes de fonctionnement s'élèvent à 14 212 085.26€

- Le chapitre 013 «atténuation de charges» pour 148 620.57€
- Le chapitre 70 «ventes, produits fabriqués et prestations» pour 1 682 190.61€
- Le chapitre 73 «Impôts et taxes» pour 9 134 128.05€
- Le chapitre 74 «subventions d'exploitation» pour 2 911 516.42€
- Le chapitre 75 «autres produits de gestion courante» pour 183 151.47€
- Le chapitre 77 «produits exceptionnels» pour 131 638.07€
- Le chapitre 042 «reprise sur subvention» pour 20 840.07€

- **LES DEPENSES:**

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 13 158 166.69€

- Le chapitre 011 «charges à caractère général» pour 2 349 036.96€
- Le chapitre 012 «charges de personnel» pour 7 740 711.77€
- Le chapitre 014 «atténuations de produits» pour 152 309€
- Le chapitre 65 «autres charges de gestion courante» pour 2 101 302.21€
- Le chapitre 66 «charges financières» pour 315 062.13€
- Le chapitre 67 «charges financières» pour 130 750.17€
- Le chapitre 042 «dotations aux amortissements» pour 368 994.45€

- **Section d'investissement**

Section d'investissement:

Résultat d'investissement N-1 – **1 303 457.46€**

Résultat d'investissement exercice 2020 **381 838.03€**

Résultat d'investissement de clôture de l'exercice 2020 – **921 619.43€**

Les restes à réaliser d'investissement ont préalablement fait l'objet de reports et d'affectation sur le Budget Primitif 2021 du budget Communal tant en dépenses qu'en recettes et l'état des restes à réalisés a été joint au budget primitif en annexe.

Pour mémoire :

Restes à réaliser DEPENSES

RAR Chapitre 20	84 358.65€
RAR Chapitre 21	283 191.51€
RAR Chapitre 23	<u>195 407.09€</u>
	562 957.25€

Restes à réaliser RECETTES

RAR Chapitre 10	96.48€
RAR Chapitre 13	<u>349 124.63€</u>
	349 221.11€

- **LES RECETTES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes d'investissement s'élèvent à 1 891 534.16€

- Le chapitre 13 «autres subventions d'investissement» pour 372 502.91€
- Le chapitre 10 «dotations et fonds diverses» pour 296 594.24€
- Le chapitre 10 «dotations et fonds diverses» compte 1068 pour 850 580.91€
- Le chapitre 13 «autres subventions d'investissement» compte 138 pour 1 613.00€
- Le chapitre 16 «emprunts et dettes assimilées» compte 165 pour 1 248.65€
- Le chapitre 040 «dotations aux amortissements» pour 368 994.45€

- **LES DEPENSES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses d'investissement s'élèvent à 1 509 696.13€

- Le chapitre 20 « immobilisations incorporelles» pour 70 453.26€
- Le chapitre 21 « immobilisations corporelles» pour 634 574.33€
- Le chapitre 23 « immobilisations en cours» pour 184 278.64€
- Le chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées» pour 599 549.83€
- Le chapitre 040 « reprise sur subvention» pour 20 840.07€

Soit :

Un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 1 990 044.37€

Et

Un résultat déficitaire en section d'investissement de 921 619.43€

Point n° 3 : Affectation des résultats 2020 du Budget Communal

Affectation du résultat 2020 du budget de la COMMUNE

Le Compte Administratif 2020 du budget de la COMMUNE présente des résultats détaillés comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement N-1 1 786 706.11€

Part affectée à l'investissement en 2020 850 580.91€

Résultat de fonctionnement exercice 2020 1 053 918.57€

Résultat de fonctionnement de clôture de l'exercice 2020 **1 990 044.37€**

Section d'investissement:

Résultat d'investissement N-1 – 1 303 457.46€

Résultat d'investissement exercice 2020 381 838.03€

Résultat d'investissement de clôture de l'exercice 2020 – **921 619.43€**

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de **1 990 044.37€** est affecté en partie au compte **002 en recettes de fonctionnement à hauteur de 554 413.94€** et le solde de **1 435 630.43€** est affecté au profit de la section d'investissement en excédent capitalisé au compte **1068 en recettes d'investissement sur la DM1 2021**.

Le résultat déficitaire de la section d'investissement s'élève à **921 619.43€** et est affecté au compte 001 en dépense d'investissement sur la DM1 2021.

Les restes à réaliser d'investissement ont préalablement fait l'objet de reports et d'affectation sur le Budget Primitif 2021 du budget Communal tant en dépenses qu'en recettes et l'état des restes à réalisés a été joint au budget primitif en annexe.

Point n° 4 : Décision modificative Première 2021 du Budget Communale

Décision Modificative Première 2021 du Budget de la COMMUNE

La DM1 2021 du Budget de la COMMUNE se présente comme suit :

• **Section de fonctionnement 554 413.94€**

• **LES RECETTES :**

L'excédent de fonctionnement de 1 990 044.37€ constaté sur le résultat du Compte Administratif 2020 et du Compte de Gestion est affecté en partie au compte **002 en recettes de fonctionnement** à hauteur de **554 413.94€**

• **LES DEPENSES :**

- Le chapitre 65 «autres charge de gestion courante» pour 300 000€
- Le chapitre 022«dépendances imprévues» pour 254 413.94€

Section d'investissement 1 188 230.43€

• **LES RECETTES :**

- Le chapitre 10 «dotations et fonds divers, réserve» pour 1 435 630.43€
Affectation au compte 1068 du solde de l'excédent de fonctionnement du résultat de la section sur le CA 2020.

- Le chapitre 13 «subvention d'investissement» pour 252 600€
- Le chapitre 16 «emprunts et dettes assimilées» pour – 500 000€

• **LES DEPENSES :**

- Le chapitre 21 «immobilisations corporelles» pour 266 611€
- Le chapitre 001 «solde d'exécution négatif reporté» 921 619.43€

Point n° 5 : Approbation du Compte de Gestion 2020 du Budget Eau Potable

Compte de Gestion Budget EAU POTABLE

Le Compte de Gestion 2020 du Budget EAU POTABLE se présente comme suit :

Section de fonctionnement

• **LES RECETTES**

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes de fonctionnement s'élèvent à 389 707.63€

• **LES DEPENSES**

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 258 477.95€

Section d'investissement

- **LES RECETTES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes d'investissement s'élèvent à 66 987.64€

- **LES DEPENSES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses d'investissement s'élèvent à 127 846.47€

Soit :

Un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 756 511.29€

Et

Un résultat déficitaire en section d'investissement de 60 040.11€

Le Compte de Gestion 2020 du budget EAU POTABLE présente bien un résultat identique à celui du Compte Administratif détaillé comme ci-dessous.

Point n° 6 : Vote du Compte Administratif 2020 du Budget Eau Potable

Compte Administratif du Budget EAU POTABLE

Le Compte Administratif 2020 du Budget EAU POTABLE se présente comme suit :

Section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement N-1 **625 281.61€**

Résultat de fonctionnement exercice 2020 **131 229.68€**

Résultat de fonctionnement de clôture de l'exercice 2020 **756 511.29€**

- **LES RECETTES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes de fonctionnement s'élèvent à 389 707.63€

- Le chapitre 70 «ventes, produits fabriqués et prestations» pour 289 675.51€
Recettes liées à la redevance de l'eau.

- Le chapitre 74 «subventions d'exploitation» pour 89 480.00€
Acompte sur subvention du contrat de captage et subvention d'équilibre communal.

- Le chapitre 75 «autres produits de gestion courante» pour 0.83€

- Le chapitre 042 «opération d'ordre de transfert entre section – reprise sur subvention» pour 10 551.29€

Une subvention au titre du contrat d'animation de captage de 304 750€ a été notifiée le 06 avril 2020 et n'a pas fait l'objet d'engagement comptable ni de rattachement de recettes. Un acompte de 60 950€ a néanmoins été encaissé par la trésorerie sur l'exercice 2020, mais le solde 2020 n'a pas été demandé ni engagé. Le complément de l'aide sera inscrit en DM1 soit 243 800€.

- **LES DEPENSES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 258 477.95€

- Le chapitre 011 «charges à caractère général» pour 89 235.90€
Frais de fonctionnement du budget eau, animations et expertises dans le cadre du contrat de captage.

- Le chapitre 012 «charges de personnel» pour 89 000€
Participation reversée au budget communal sur les charges de personnels du budget eau supportée par le budget communal.

- Le chapitre 66 «charges financières» pour 13 254.41€
- Le chapitre 042 « opération d'ordre de transfert entre section –dotations aux amortissements» pour 66 987.64€

- **Section d'investissement**

Résultat d'investissement N-1 **818.72€**

Résultat d'investissement exercice 2020 – **60 858.83€**

Résultat d'investissement de clôture de l'exercice 2020 **-60 040.11€**

Les restes à réaliser d'investissement ont préalablement fait l'objet de reports et d'affectation sur le Budget Primitif 2021 du budget Eau Potable tant en dépenses qu'en recettes et l'état des restes à réalisés a été joint au budget primitif en annexe.

Pour mémoire :

DEPENSES

Chapitre 20 RAR	8 869.03€
Chapitre 21 RAR	<u>3 125.00€</u>
	11 994.03€

RECETTES

Chapitre 13 RAR	20 853.00€
-----------------	-------------------

- **LES RECETTES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes d'investissement s'élèvent à 66 987.64€

- Le chapitre 040 « opération d'ordre de transfert entre section –dotations aux amortissements» pour 66 987.64€

Aucune subvention d'équipement n'a fait l'objet de demande de versement en 2020 dans le cadre des subventions de travaux concernant le schéma directeur, seuls les amortissements ont été constatés.

- **LES DEPENSES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses d'investissement s'élèvent à 127 846.47€

- Le chapitre 21 « immobilisations corporelles» pour 89 718.45€
Travaux sur réseau d'eau potable engagé sur l'exercice 2020 dans le cadre du schéma directeur d'eau potable.

- Le chapitre 23 « immobilisations en cours » pour 1 300.00€
Reliquat de travaux dans le cadre du schéma directeur d'eau potable.
- Le chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » pour 26 276.73€
- Le chapitre 040 « opération d'ordre de transfert entre section – reprise sur subvention » pour 10 551.29€

Soit :

Un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 756 511.29€

Et

Un résultat déficitaire en section d'investissement de 60 040.11€

Point n° 7 : Affectation des résultats 2020 du Budget Eau Potable

Affectation du résultat 2020 du budget Eau Potable

Le Compte de Gestion 2020 du budget EAU POTABLE présente bien un résultat identique à celui du Compte Administratif.

Section de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement N-1 625 281.61€

Résultat de fonctionnement exercice 2020 131 229.68€

Résultat de fonctionnement de clôture de l'exercice 2020 **756 511.29€**

Section d'investissement:

Résultat d'investissement N-1 818.72€

Résultat d'investissement exercice 2020 – 60 858.83€

Résultat d'investissement de clôture de l'exercice 2020 **-60 040.11€**

Soit :

Un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 756 511.29€

Et

Un résultat déficitaire en section d'investissement de 60 040.11€

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 756 511.29€ est en partie affecté au compte 002 en recette de de fonctionnement à hauteur de 256 511.29 euros et le solde de 500 000€ est affecté en excédent capitalisé au compte 1068 en recettes d'investissement sur la DM1 2021.

Le résultat déficitaire de la section d'investissement s'élève à 60 040.11€ et est affecté au compte 001 en dépense d'investissement sur la DM1 2021.

Les restes à réaliser d'investissement ont préalablement fait l'objet de reports et d'affectation sur le Budget Primitif 2021 du budget Eau Potable tant en dépenses qu'en recettes et l'état des restes à réalisés a été joint au budget primitif en annexe.

Décision Modificative Première 2021 du Budget EAU POTABLE

La DM1 2021 du Budget EAU POTABLE se présente comme suit :

- **Section de fonctionnement 500 311.29€**

- *LES RECETTES :*

- Le chapitre 74 «subventions d'exploitation» pour 243 800€

Une subvention au titre du contrat d'animation de captage de 304 750€ a été notifiée le 06 avril 2020 et n'a pas fait l'objet d'engagement comptable ni de rattachement de recettes. Un acompte de 60 950€ a néanmoins été encaissé par la trésorerie sur l'exercice 2020, mais le solde n'a pas été engagé. Le complément de l'aide sera inscrit en DM1 soit 243 800€.

- Au chapitre 002 «résultat reporté» pour 256 511.29€

Le solde de 500 000€ sur le résultat excédentaire 2020 de la section de fonctionnement est capitalisé en affecté au compte 1068 en recettes d'investissement.

- *LES DEPENSES :*

- Le chapitre 011 «charges à caractère général» pour 190 311.29€

Rattrapage des animations en parties annulée en début d'année suite à la crise sanitaire et expertises dans le cadre du contrat de captage.

- Le chapitre 022«dépendances imprévues» pour 70 000€

Réserve par prudence.

- Le chapitre 023 «virement à la section d'investissement» pour 240 000€

Autofinancement de besoins de travaux dans le cadre du schéma directeur d'eau potable.

- **Section d'investissement 740 000€**

- *LES RECETTES :*

- Le chapitre 10 «dotations et fonds divers, réserve» pour 500 00€

Affectation au compte 1068 d'une partie de l'excédent de fonctionnement du résultat de la section de fonctionnement sur la CA 2020 pour abonder un besoin d'autofinancement afin de réaliser des travaux dans le cadre du schéma directeur d'eau potable et d'extension possible des réseaux.

- Le chapitre 021«virement de la section d'investissement» pour 240 000€

Aucune subvention d'équipement n'a fait l'objet de demande de versement en 2020, seuls les amortissements ont été constatés.

Les demandes de versement seront effectuées sur l'exercice 2021 à hauteur de 20 853 euros (somme inscrite en RAR), aide allouée par l'Agence de l'eau Seine Normandie en 2017 et non réclamée à ce jour.

- *LES DEPENSES :*

- Le chapitre 20 « immobilisations incorporelles» pour 39 959.89€
Etudes de faisabilité d'extension de réseaux.
- Le chapitre 21 « immobilisations corporelles» pour 566 000€
Travaux divers dont extension possible de réseaux.
- Le chapitre 020 « dépenses imprévues» pour 74 000€
Réserve par prudence.
- Le chapitre 001 « solde d'exécution négatif reporté » 60 040.11€

Point n° 9 : Approbation du Compte de Gestion 2020 du Budget Assainissement

Compte de Gestion Budget Assainissement

Le Compte de Gestion 2020 du Budget ASSAINISSEMENT se présente comme suit :

- **Section de fonctionnement**

- *LES RECETTES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes de fonctionnement s'élèvent à 159 931.68€

- *LES DEPENSES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 159 381.04€

- **Section d'investissement**

- *LES RECETTES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes d'investissement s'élèvent à 224 792.23€

- *LES DEPENSES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses d'investissement s'élèvent à 160 285.10€

Soit :

Un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 100 370.12€

Et

Un résultat déficitaire en section d'investissement de 58 025.52€

Le Compte de Gestion 2020 du budget ASSAINISSEMENT présente bien un résultat identique à celui du Compte Administratif détaillé comme ci-dessous.

Compte Administratif du Budget ASSAINISSEMENT

Le Compte Administratif 2020 du Budget ASSAINISSEMENT se présente comme suit :

- **Section de fonctionnement**

Résultat de fonctionnement N-1 **163 772.21€**

Part affectée à l'investissement en 2020 **63 952.73€**

Résultat de fonctionnement exercice 2020 **550.64€**

Résultat de fonctionnement de clôture de l'exercice 2020 **100 370.12€**

- *LES RECETTES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes de fonctionnement s'élèvent à 159 931.68€

- Le chapitre 70 «ventes, produits fabriqués et prestations» pour 131 719.52€
- Le chapitre 74 «subventions d'exploitation» pour 14 256.00€
- Le chapitre 75 «autres produits de gestion courante» pour 2.63€
- Le chapitre 77 «Produits Exceptionnels» pour 3 626.50€
- Le chapitre 042 « opération d'ordre de transfert entre section – reprise sur subvention» pour 10 327.03 €

- *LES DEPENSES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 159 381.04€

- Le chapitre 011 «charges à caractère général» pour 24 850.00€
- Le chapitre 66 «charges financières» pour 48 691.54€
- Le chapitre 042 « opération d'ordre de transfert entre section –dotations aux amortissements» pour 85 839.50€

- **Section d'investissement**

Résultat d'investissement N-1 – **122 532.65€**

Résultat d'investissement exercice 2020 **64 507.13€**

Résultat d'investissement de clôture de l'exercice 2020 – **58 025.52€**

Les restes à réaliser d'investissement ont préalablement fait l'objet de reports et d'affectation sur le Budget Primitif 2021 du budget Assainissement, en dépenses car il n'y en a pas en recettes et l'état des restes à réalisés a été joint au budget primitif en annexe.

Pour mémoire :

DEPENSES :

RAR Chapitre 21 9 186.31€

- *LES RECETTES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes d'investissement s'élèvent à 224 792.23€

- Le chapitre 10 « réserves et fonds divers» pour 63 952.73€
- Le chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées» pour 75 000.00€
- Le chapitre 040 « opération d'ordre de transfert entre section –dotations aux amortissements» pour 85 839.50€

- *LES DEPENSES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses d'investissement s'élèvent à 160 285.10€

- Le chapitre 21 « immobilisations corporelles » pour 27 011.41€
- Le chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » pour 122 946.66€
- Le chapitre 040 « opération d'ordre de transfert entre section – reprise sur subvention » pour 10 327.03€

Soit :

Un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 100 370.12€

Et

Un résultat déficitaire en section d'investissement de 58 025.52€

Point n° 11 : Affectation des résultats 2020 du Budget Assainissement

Affectation du résultat 2020 du budget ASSAINISSEMENT

Le Compte de Gestion 2020 du budget ASSAINISSEMENT présente bien un résultat identique à celui du Compte Administratif.

Section de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement N-1 **163 772.21€**

Part affectée à l'investissement en 2020 **63 952.73€**

Résultat de fonctionnement exercice 2020 **550.64€**

Résultat de fonctionnement de clôture de l'exercice 2020 **100 370.12€**

Section d'investissement:

Résultat d'investissement N-1 – **122 532.65€**

Résultat d'investissement exercice 2020 **64 507.13€**

Résultat d'investissement de clôture de l'exercice 2020 – **58 025.52€**

Soit :

Un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 100 370.12€

Et

Un résultat déficitaire en section d'investissement de 58 025.52€

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 100 370.12€ est affecté en totalité au profit de la section d'investissement en excédent capitalisé au compte 1068 en recettes d'investissement sur la DM1 2021.

Le résultat déficitaire de la section d'investissement s'élève à 58 025.52€ et est affecté au compte 001 en dépense d'investissement sur la DM1 2021.

Les restes à réaliser d'investissement ont préalablement fait l'objet de reports et d'affectation sur le Budget Primitif 2021 du budget Assainissement, en dépenses car il n'y en a pas en recettes et l'état des restes à réalisés a été joint au budget primitif en annexe.

Décision Modificative Première 2021 du Budget ASSAINISSEMENT

La DM1 2021 du Budget ASSAINISSEMENT se présente comme suit :

- **Section de fonctionnement 276 164.18€**

- *LES RECETTES :*

- Le chapitre 70 «ventes, produits fabriqués, prestations» pour 197 900.18€

Le premier et second trimestre 2020 n'ont pas fait l'objet de titre de recettes (190 000€) et une régularisation sur le solde de l'exercice 2020 a été notifiée et sera versée en juillet 2021 pour un montant de 7 900.18€. Seuls les 2 derniers trimestres ont été pris en compte.

- Le chapitre 74 «subventions d'exploitation» pour 78 264.00€

Inscription comprenant la prime d'épuration non constatée sur l'exercice 2020.

L'excédent de fonctionnement de 100 370.12€ constaté sur le résultat du Compte Administratif 2020 et du Compte de Gestion est capitalisé et affecté au compte 1068 en recettes d'investissement.

- *LES DEPENSES :*

- Le chapitre 011 «charges à caractère général» pour 75 000€

Cette somme correspond à des sondages et études diverses sur les réseaux concernés par des voiries qui doivent être reprise dans le cadre de travaux d'aménagements.

- Le chapitre 022«dépendances imprévues» pour 20 000€

Réserve constituée par prudence du fait que l'excédent de fonctionnement est totalement capitalisé.

- Le chapitre 023 «virement à la section d'investissement» pour 181 164.18€

- **Section d'investissement 281 534.30€**

- *LES RECETTES :*

- Le chapitre 10 «dotations et fonds divers, réserve» pour 100 370.12€

Affectation au compte 1068 de l'excédent de fonctionnement du résultat de la section sur le CA 2020.

- Le chapitre 021«virement de la section de fonctionnement» pour 181 164.18€

Aucune subvention d'équipement n'a fait l'objet de demande de versement en 2020, seuls les amortissements ont été constatés.

- *LES DEPENSES :*

- Le chapitre 21 «immobilisations corporelles» pour 223 508.78€

Sommes dédiées à la mise en conformité des évacuations et des pluviales du centre nautique, qui ont été réalisées hors normes, et qui ont fait l'objet de travaux d'urgence en 2017, en ce qui concerne l'évacuation du bassin. Un dossier technique est annexé à la présente note de synthèse. Ces travaux non prévus initialement dans le programme d'investissement ne permettent pas d'annuler l'inscription provisoire de l'emprunt d'équilibre sur le budget primitif au compte 1641 en recettes d'investissement.

- Le chapitre 001 «solde d'exécution négatif reporté» 28 025.52€

Point n° 13 : Approbation du Compte de Gestion 2020 du Budget Activités Culturelles

Compte de Gestion Activités Culturelles

Le Compte de Gestion 2020 du Budget Activités Culturelles se présente comme suit :

- **Section de fonctionnement**
- *LES RECETTES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes de fonctionnement s'élèvent à 325 814.72€

- *LES DEPENSES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 226 132.02€

- **Section d'investissement**
- *LES RECETTES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes d'investissement s'élèvent à 44 259.28€

- *LES DEPENSES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses d'investissement s'élèvent à 6 638.74€

Soit :

Un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 176 470.85€

Et

Un résultat déficitaire en section d'investissement de 1 679.97€

Le Compte de Gestion 2020 du budget Activités Culturelles présente bien un résultat identique à celui du Compte Administratif détaillé comme ci-dessous.

Compte Administratif du Budget ACTIVITES CULTURELLES

Le Compte Administratif 2020 du Budget Activités Culturelles se présente comme suit :

- **Section de fonctionnement**

Résultat de fonctionnement N-1 **121 047.43€**

Part affectée à l'investissement en 2020 **44 259.28€**

Résultat de fonctionnement exercice 2020 **99 682.70€**

Résultat de fonctionnement de clôture de l'exercice 2020 **176 470.85€**

- *LES RECETTES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes de fonctionnement s'élèvent à 325 814.72€

- Le chapitre 70 «ventes, produits fabriqués et prestations» pour 19 707.59€
- Le chapitre 74 «subventions d'exploitation» pour 34 429.04€
- Le chapitre 75 «autres produits de gestion courante» pour 271 663.09€
- Le chapitre 77 «produits exceptionnels» pour 15.00€
-

- *LES DEPENSES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 226 132.02€

- Le chapitre 011 «charges à caractère général» pour 222 543.91€
- Le chapitre 012 « charges de personnel » pour 3 167.63

Les charges de personnel supportées par le budget principal en 2020 n'ont pas fait l'objet de refacturation sur le budget des activités culturelles, à ce titre une DM2 interviendra pour rétablir cet état de fait.

Par ailleurs, il est urgent de prendre attache auprès des services d'Etat et de la CAF pour obtenir les subventions de fonctionnement réglementairement octroyées pour ce type d'activités.

- Le chapitre 67 «charges exceptionnelles» pour 420.48€

- **Section d'investissement**

Résultat d'investissement N-1 – **39 300.51€**

Résultat d'investissement exercice 2020 **37 620.54€**

Résultat d'investissement de clôture de l'exercice 2020 – **1 679.97€**

- *LES RECETTES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes d'investissement s'élèvent à 44 259.28€

- Le chapitre 10 « réserves et fonds divers» pour 44 259.28€

- *LES DEPENSES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses d'investissement s'élèvent à 6 638.74€

- Le chapitre 21 « immobilisations corporelles » pour 6 638.74€

Soit :

Un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 176 470.85€

Et

Un résultat déficitaire en section d'investissement de 1 679.97€

Les restes à réaliser d'investissement ont préalablement fait l'objet de reports et d'affectation sur le Budget Primitif 2021 du budget Activités Culturelles en dépenses, car il n'y en a pas en recettes et l'état des restes à réalisés a été joint au budget primitif en annexe.

Pour mémoire :

DEPENSES

RAR Chapitre 20 Immobilisations incorporelles **1 100.00€**

Point n° 15 : Affectation des résultats 2020 du Budget Activités Culturelles

Affectation du résultat 2020 du budget ACTIVITES CULTURELLES

Le Compte de Gestion 2020 du budget ACTIVITES CULTURELLES présente bien un résultat identique à celui du Compte Administratif.

Section de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement N-1 **121 047.43€**

Part affectée à l'investissement en 2020 **44 259.28€**

Résultat de fonctionnement exercice 2020 **99 682.70€**

Résultat de fonctionnement de clôture de l'exercice 2020 **176 470.85€**

Section d'investissement:

Résultat d'investissement N-1 **- 39 300.51€**

Résultat d'investissement exercice 2020 **37 620.54€**

Résultat d'investissement de clôture de l'exercice 2020 **- 1 679.97€**

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 176 470.85€ est affecté en partie au compte 002 en recettes de fonctionnement à hauteur 135 700€ et le solde de 40 770.85€ au profit de la section d'investissement en excédent capitalisé au compte 1068 en recettes d'investissement sur la DM1 2021.

Le résultat déficitaire de la section d'investissement s'élève à 1 679.97€ et est affecté au compte 001 en dépense d'investissement sur la DM1 2021.

Les restes à réaliser d'investissement ont préalablement fait l'objet de reports et d'affectation sur le Budget Primitif 2021 du budget Activités Culturelles en dépenses, car il n'y en a pas en recettes et l'état des restes à réalisés a été joint au budget primitif en annexe.

Décision Modificative Première 2021 du Budget ACTIVITES CULTURELLES

La DM1 2021 du Budget ACTIVITES CULTURELLES se présente comme suit :

- **Section de fonctionnement 135 700€**

- *LES RECETTES :*

- Le chapitre 002 «résultat reporté» pour 135 700€
Reprise partielle du résultat d'exécution du compte administratif 2020, 40 770.85€ sont affectés au profit de la section d'investissement en excédent capitalisé.

- *LES DEPENSES :*

- *Le chapitre 011 «charges à caractère général» pour 115 700€
Ce poste comprend les estimations de fluides, eau, gaz, électricité*

- *Le chapitre 022 «dépendes imprévues» pour 18 320.03€
Réserve inscrite par prudence*

- *Le chapitre 023 «virement à la section d'investissement» pour 1 679.97€
Couverture du déficit n-1 de la section d'investissement*

- **Section d'investissement 77 450.85€**

- *LES RECETTES :*

- *Le chapitre 10 «excédent de fonctionnement capitalisé» pour 40 770.85€*

- *Le chapitre 13 «subvention d'investissement» pour 35 000€*

Subvention pour la mise en conformité aux normes COVID-19 du système de traitement d'air de la salle de cinéma de la Bergerie.

- *Le chapitre 021 «virement de la section de fonctionnement» pour 1 679.97€*

- o *LES DEPENSES :*

- *Le chapitre 21 « immobilisations corporelles » pour 69 179.97€
Travaux de mise en conformité du système de traitement d'air de la salle de cinéma et remplacement du logiciel et des caisse enregistreuses du cinéma et de la médiathèque permettant de mettre en place une régie de recette unique sur le service culturel.*

- *Le chapitre 020 «dépendes imprévues» pour 6 590.88€
Inscription par prudence*

- *Le chapitre 001 «solde d'exécution négatif reporté» pour 1 679.97€*

Point n° 17 : Approbation du Compte de Gestion 2020 du Budget Centre Aquatique

Compte de Gestion CENTRE AQUATIQUE - AQUALUDE

Le Compte de Gestion 2020 du Budget CENTRE AQUATIQUE – AQUALUDE se présente comme suit :

· Section de fonctionnement

- LES RECETTES :

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes de fonctionnement s'élèvent 303 500.84€

- LES DEPENSES :

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 262 347.61€

· Section d'investissement

- LES RECETTES :

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes d'investissement s'élèvent à 39 284.03€

- LES DEPENSES :

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses d'investissement s'élèvent à 8 957.70€
Soit :

Un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 82 062.42€

Et

Un résultat déficitaire en section d'investissement de 8 957.70€

Le Compte de Gestion 2020 du budget CENTRE AQUATIQUE- AQUALUDE présente bien un résultat identique à celui du Compte Administratif détaillé comme ci-dessous.

Point n° 18 : Vote du Compte Administratif 2020 du Budget Centre Aquatique

Compte Administratif du Budget CENTRE AQUATIQUE- AQUALUDE

Le Compte Administratif 2020 du Budget Centre Aquatique- Aqualude se présente comme suit :

· Section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement N-1 **80 193.22€**

Part affectée à l'investissement en 2020 **39 284.03€**

Résultat de fonctionnement exercice 2020 **41 153.23€**

Résultat de fonctionnement de clôture de l'exercice 2020 **82 062.42€**

- **LES RECETTES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes de fonctionnement s'élèvent à 303 500.84€

- Le chapitre 70 «ventes, produits fabriqués et prestations» pour 94 429.37€
- Le chapitre 75 «autres produits de gestion courante» pour 0.66€
- Le chapitre 77 «produits exceptionnels» pour 209 070.81€

- **LES DEPENSES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 262 347.61€

- Le chapitre 011 «charges à caractère général» pour 262 347.61€

Ce poste reprend l'ensemble des besoins de fonctionnement pour le bassin et les activités, mais également les fluides.

- Le chapitre 012 « charges de personnel » pour 0 €

Aucun remboursement des charges de personnel supportées par le budget principal n'a été prévu ni constaté en 2020 soit 345 717,48€.

Par ailleurs, il est urgent de prendre attache auprès des services d'Etat et de la CAF pour obtenir la révision des subventions de fonctionnement réglementairement octroyées pour ce type d'activités incluant ces charges. Le fait de ne pas pris en considération la nécessité de faire appel aux organismes partenaires (Etat et CAF) qui subventionnent les dépenses de fonctionnement de cette structure, représente une perte financière conséquente pour la collectivité.

- **Section d'investissement**

Résultat d'investissement N-1 – **39 284.03€**

Résultat d'investissement exercice 2020 **30 326.33€**

Résultat d'investissement de clôture de l'exercice 2020 – **8 957.70€**

- **LES RECETTES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes d'investissement s'élèvent à 39 284.03€

- Le chapitre 10 « réserves et fonds divers» pour 39 284.03€

- **LES DEPENSES :**

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses d'investissement s'élèvent à 8 957.70€

- Le chapitre 21 « immobilisations corporelles» pour 8 957.70€

Soit :

Un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 82 062.42€

Et

Un résultat déficitaire en section d'investissement de 8 957.70€

Les restes à réaliser d'investissement ont préalablement fait l'objet de reports et d'affectation sur le Budget Primitif 2021 du budget Centre Aquatique – Aqualude en dépenses, car il n'y a pas de recette et l'état des restes à réalisés a été joint au budget primitif en annexe.

Pour mémoire en dépense uniquement :
RAR Chapitre 21 **10 479.07€**

Point n° 19 : Affectation des résultats 2020 du Budget Centre Aquatique

Affectation du résultat 2020 du budget CENTRE AQUATIQUE - AQUALUDE

Le Compte de Gestion 2020 du budget CENTRE AQUATIQUE – AQUALUDE présente bien un résultat identique à celui du Compte Administratif.

Section de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement N-1 80 193.22€

Part affectée à l'investissement en 2020 39 284.03€

Résultat de fonctionnement exercice 2020 41 153.23€

Résultat de fonctionnement de clôture de l'exercice 2020 82 062.42€

Section d'investissement:

Résultat d'investissement N-1 – 39 284.03€

Résultat d'investissement exercice 2020 30 326.33€

Résultat d'investissement de clôture de l'exercice 2020 – 8 957.70€

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de 82 062.42€ est affecté au compte 002 en recettes de fonctionnement sur le Budget Supplémentaire 2021.

Le résultat déficitaire de la section d'investissement s'élève à 8 957.70€ et est affecté au compte 001 en dépense d'investissement sur le Budget Supplémentaire 2021.

Les restes à réaliser d'investissement ont préalablement fait l'objet de reports et d'affectation sur le Budget Primitif 2021 du budget Centre Aquatique – Aqualude en dépenses, car il n'y a pas de recette et l'état des restes à réalisés a été joint au budget primitif en annexe.

Point n° 20 : Vote du Budget Supplémentaire 2021 du Budget Centre Aquatique

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 DU BUDGET CENTRE AQUATIQUE- AQUALUDE

Le BS 2021 du Budget CENTRE AQUATIQUE – AQUALUDE se présente comme suit :

• **Section de fonctionnement 441 133.23€**

• **LES RECETTES :**

- Le chapitre 002 «résultat reporté» pour 82 062.42€
- Le chapitre 70 «produits de services» pour 150 000€
- Le chapitre 74 «dotations et participations» pour 209 070.81€

• **LES DEPENSES :**

- Le chapitre 011 «charges à caractère général» pour 325 113.11€
- Le chapitre 012 «charges de personnel» pour 82 062.42€
- Le chapitre 023 «virement à la section d'investissement» pour 33 957.70€

- **Section d'investissement 33 957.70€**
- **LES RECETTES :**
- Le chapitre 021 «virement de la section de fonctionnement» pour 33 957.70€
- **LES DEPENSES**
- Le chapitre 21 « immobilisations corporelles » pour 25 000€
- Le chapitre 001 «solde d'exécution négatif reporté» pour 8 957.70€

Point n° 21 : Approbation du Compte de Gestion 2020 du Budget Saint Antoine

Compte de Gestion SAINT ANTOINE

Le Compte de Gestion 2020 du Budget SAINT ANTOINE se présente comme suit :

- **Section de fonctionnement**
 - o *LES RECETTES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes de fonctionnement s'élèvent à 92 609.31€

- o *LES DEPENSES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 92 609.30€

Le Compte de Gestion 2020 du budget SAINT ANTOINE présente bien un résultat identique à celui du Compte Administratif détaillé comme ci-dessous.

Point n° 22 : Vote du Compte Administratif 2020 du Budget Saint Antoine

Compte Administratif SAINT ANTOINE

Le Compte Administratif 2020 du Budget SAINT ANTOINE se présente comme suit :

- **Section de fonctionnement**
 -
 - o *LES RECETTES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des recettes de fonctionnement s'élèvent à 92 609.31€ et se décomposent comme suit :

- Les chapitres 75 « autres produits de gestion courante » pour 92 609.31€

- o *LES DEPENSES :*

Pour l'année 2020, l'ensemble des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 92 609.30€ et se décomposent comme suit :

- Le chapitre 11 « charges à caractère général », s'élève à 92 609.30€

Soit un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 0.01€.

Point n° 23 : Affectation des résultats 2020 du Budget Saint Antoine

Affectation du résultat 2020 du budget SAINT ANTOINE

Le Compte de Gestion 2020 du budget SAINT ANTOINE présente bien un résultat identique à celui du Compte Administratif de la commune.

Soit un excédent de fonctionnement de 0.01€ qui sera affecté en DM1 au compte 002 en recettes de fonctionnement et équilibré en DM1 par 0.01€ de dépenses au compte 6132 chapitre 011.

Point n° 24 : Décision modificative Première 2021 du Budget Saint Antoine

Décision Modificative Première 2021 du Budget SAINT ANTOINE

Le résultat de l'exercice 2020 présente un excédent de fonctionnement de 0.01€ qui sera affecté en DM1 au compte 002 en recettes de fonctionnement et équilibré en DM1 par 0.01€ de dépenses au compte 6132 chapitre 011.

Point n° 25 : Subvention au Comité des Œuvres Sociales du personnel communal (COS)

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 26 : Convention 2021 -Comité des Œuvres Sociales du personnel communal

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 27 : Subvention 2021 Ecole de musique l'Harmonie de Nangis

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 28 : Convention 2021 Ecole de musique l'Harmonie de Nangis

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 29 : Subvention 2021 Espérance Sportive Nangissienne Football

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 30 : Convention 2021 Espérance Sportive Nangissienne Football

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 31 : Subvention 2021 aux « Restos du Cœur 77 »

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 32 : Subvention 2021 Association « Nangis Boxing »

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 33 : Subvention 2021 Croix Rouge Française

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 34 : Subvention 2021 aux Organisations Syndicales

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 35 : Subvention 2021 Aux Associations

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 37 : Subvention 2021 Association Patriotique

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 38 : Subvention 2021 Association Sportive du lycée Henri BECQUEREL

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 39 : Subvention 2021 aux Budgets Annexes de la commune

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 40 : Subvention 2021 aux CCAS – Centre Communal d'Actions Sociales

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 41 : Subvention 2021 à la Caisse Des Ecoles

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 42 : Candidature en tant que préfigurateur nomenclature comptable M57

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.

Point n° 43 : Demande de subvention FIPD- Fonds Interministériel de Prévention de la délinquance – Appel à projet 2021 : « Sécurisation des établissements scolaires » - école des Roches

Notice explicative et projet de délibération en annexe de la note de synthèse.